



JUDO CLUB LUISANTAIS INSCRIPTION SAISON 2025-2026

☐ 1^{ère} inscription au club (1)

☐ Renouvellement d'inscription au club

(1) Si l'adhérent a déjà été licencié dans un autre club de judo, veuillez préciser le nom du club et le n° de licence :

NOM :

Prénom : Sexe : Masculin / Féminin

Date de naissance : Ceinture :

Adresse :

Commune :

Téléphone : Portable :

Tuteur Légal

M ou Mme :

Téléphone : Portable :

Adresse Internet (en capitale)

@

Autorisation parentale

En cas d'accident, j'autorise le dirigeant ou le professeur à faire transporter le judoka au centre médical le plus proche par des moyens spécialisés. Si l'adhérent souhaite une autre destination, en faire la mention expresse :

Mentions médicales particulières : traitements en cours, allergies, etc.....

.....
Le judoka a fourni un certificat médical attestant qu'il peut pratiquer le judo : OUI NON

Le judoka a rempli le questionnaire de santé : OUI NON

Autorisation du tuteur légal à laisser transporter le judoka par des licenciés ou des personnes assurées en conséquence pour aller aux diverses manifestations : OUI NON

J'autorise le club à prendre le judoka en photo ou en vidéo (individuelle ou en groupe) pour la réalisation d'affichage au sein du club, dans la presse communale ou pour diffusion sur notre site internet et page facebook OUI NON

La cotisation est annuelle et doit être réglée à l'inscription. Toutefois un étalement est proposé en 3 chèques prélevés au mois d'octobre, janvier et avril. Pour tout arrêt pour raison personnelle, un document sera à remplir et à remettre à l'un des membres du bureau. Cet arrêt ne donnera lieu à aucun remboursement (voir règlement intérieur) de la cotisation.

Les licenciés sans cours devront s'acquitter de la licence et des frais de gestion soit 52€.

Durant l'entraînement, les enfants sont placés directement sous la responsabilité du professeur. Celle des parents est engagée avant et après le cours (extérieur du dojo, vestiaire...)

Tournez la page

Responsabilité

Par la présente inscription, la personne susnommée déclare par la présente décharge de responsabilité :

- Avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du Judo Club Luisantais affiché dans l'enceinte du dojo.
- S'engager à s'assurer de la présence du professeur de judo du club ou d'une personne chargée de l'encadrement pendant les périodes de cours et me déclare pleinement responsable de mon enfant en l'absence d'encadrement et dégage le club et ses dirigeants de toutes responsabilités en la matière
- Durant l'entraînement, les enfants sont placés directement sous la responsabilité du professeur. Celle des parents est engagée avant et après le cours (extérieur du dojo, vestiaire...)
- Avoir pris connaissance du protocole sanitaire en vigueur et s'engage à le respecter ou à le faire respecter **scrupuleusement**. Ce protocole, rédigé par la Fédération Française de Judo a été remis à l'adhérent et signé par celui-ci ou son représentant légal.
- Renoncer à faire valoir toute revendication de quelque nature que ce soit auprès de l'association et de ses membres et notamment en cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, de contraction de tous virus quel qu'en soit la nature.
- Reconnaître que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour participer aux activités sportives, et autres, de l'association

Date

Signature (Adhérent ou Tuteur légal)